

L'actu du jour

Connais-tu la roue électrique ?

Un monocycle, tu en as sûrement déjà vu au cirque... Imagine maintenant qu'on mette un moteur électrique dans la roue, et voilà un nouveau moyen de locomotion qui avance tout seul : la roue électrique. *1jour1actu* a découvert cet engin original et écolo qui permet de circuler très vite en ville.



La roue électrique a été lancée en 2010. © DR

Trottinettes, rollers et vélos n'ont qu'à bien se tenir... Un nouveau **moyen de locomotion à une roue** est en train de débarquer sur les trottoirs : la **roue électrique**. Son principe ? On pose un pied de chaque côté, on se penche un peu, et c'est parti ! Pour en savoir plus, *1jour1actu* a interrogé Vincent Bourdeau, responsable de Solowheel, un spécialiste qui vend ces roues.

1jour1actu : D'où vient ce nouvel engin ?

Vincent Bourdeau : La roue électrique est **née aux États-Unis** en 2010. Depuis quelques mois, elle commence à se faire connaître **en France** où il y a déjà plus de 10 000 exemplaires en circulation. Elle s'adresse à **tous les âges** mais il faut savoir maîtriser sa vitesse car on peut aller à **plus de 20 km/h**.

1jour1actu : Comment ça fonctionne ?

Vincent Bourdeau : Le principe est celui du **pendule inversé**. Pour

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que ce mode de transport est en train de se développer en France depuis quelques mois.

comprendre, il faut penser à l'expérience d'un manche à balai à l'envers que l'on essaierait de faire tenir au bout de son doigt. Pour maintenir un équilibre, on est obligé **d'avancer en permanence** avec lui. La roue électrique est pareille. En fonction de la position de la personne grimpée dessus qui est **détectée par des capteurs**, elle va partir en avant toute seule et éviter ainsi les chutes. Pour freiner, c'est le contraire, il faut se pencher en arrière.

1jour1actu : Est-ce difficile à manœuvrer ?

Vincent Bourdeau : Tout dépend des personnes. Certaines **apprennent très vite**, en quelques heures, d'autres vont mettre quelques jours. Les avantages par rapport à une trottinette, c'est que la roue avance **toute seule**, elle est compacte et le pneu est plus confortable pour encaisser les chocs. Avec cette roue, on a le droit de **circuler sur les trottoirs** ou sur les pistes cyclables mais, comme avec tout véhicule, on doit respecter avant tout la sécurité des piétons. **Bon à savoir** : Il est possible de **tester gratuitement** la roue électrique dans certains lieux de vente. À Paris, Rouen ou Bordeaux, le magasin Eroue, par exemple, propose des essais. Mina, 11 ans, a fait là-bas son premier test. En quelques minutes, elle était séduite : « *Je vais demander une roue pour mon anniversaire. En grimpant dessus, on a les sensations de glisse du roller ou du ski, mais sans faire d'effort.* »

Le hic, c'est que la roue électrique reste pour l'instant **très chère** (500 euros minimum), car il s'agit d'un nouvel engin. Espérons que son prix baissera dans les prochaines années pour qu'il puisse devenir **accessible à tous**.

Muriel Valin

Découvrez sur **cette vidéo** comment fonctionne la **roue électrique** :

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)